



## Pourquoi manger cacher ?

Par Philippe Haddad

Verbatim du module visible sur

[www.alef-bet.com](http://www.alef-bet.com)

Juillet 2011

Dans la tradition juive, la table est comparée à un petit autel

Savez vous qu'en plein XXI<sup>ème</sup> siècle des juifs respectent encore des règles alimentaires, fixées dans la Tora? Ils mangent cacher. Manger cacher implique de nombreuses règles, une grande vigilance; ne pas manger n'importe quoi, n'importe comment. Dans le monde du fast-food, du repas congelé...pourquoi manger cacher?

### Manger : un acte culturel, social et religieux

La nourriture joue un rôle central dans la vie quotidienne des hommes. C'est la première distinction entre l'homme et l'animal. Ce qui fonde la culture. Sélectionner, transformer et cuire ses aliments constitue notre rapport au monde, à la nature.

Se nourrir a aussi un sens social. On ne mange pas seulement pour survivre, mais pour vivre avec les autres, pour partager. Manger n'est pas un acte anodin mais un acte social qui fonde le groupe et le détermine au sein de sa communauté. Pensons au repas d'affaires avant de signer un contrat, au verre de l'amitié, au pique-nique en famille.

Le judaïsme n'échappe pas à cette norme universelle. Mais il introduit à chaque repas un hôte de marque, qu'il faut savoir honorer: Dieu.

Rappelons enfin le caractère sacré de la nourriture dans le judaïsme. Dans le service divin effectué dans le Temple la viande, le vin et même le sang ont une fonction centrale, à travers sacrifices, libations et aspersion. Encore aujourd'hui chaque repas est entamé et achevé par des bénédictions. Notre table est comparée par le Talmud à un petit autel, de sorte que nous perpétons par nos repas la dimension religieuse de la nourriture.

### Qu'est-ce que manger cacher ?

Le mot cacher signifie en hébreu *valable*. Il désigne une chose ou une personne en règle avec la religion. On dit aussi d'un rouleau de la Tora qu'il est cacher s'il ne présente aucun défaut. Un homme est cacher s'il est honnête. Aux Etats-Unis il est même entré dans le langage commun et on dit là-bas "it's not kosher" comme on dit en France "ce n'est pas très catholique". Mais le mot casher est surtout associé aux règles alimentaires du judaïsme.

Le mot cacher a donné le nom **cacherout** qui désigne l'ensemble de ces règles et le verbe **cachériser** qui veut dire rendre cacher.

La cacherout fait partie des **613 mitsvot** de la Tora. En fait, avant même l'énonciation de ces lois pour Israël, l'humanité a reçu quelques lois concernant sa manière de se nourrir. Ainsi la première loi donnée à Adam, le père de l'humanité concerne sa nourriture: "De tous les arbres du jardin tu mangeras, mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu ne mangeras pas."

A ce stade l'homme est végétarien. L'humanité devient carnivore après le Déluge quand Dieu autorise les descendants de Noé à consommer la viande.

Notre patriarche Jacob est aussi lié à la première loi de cacherout mentionnée pour le peuple d'Israël. La Tora nous raconte en effet que lors de son retour au pays de Canaan, il fut attaqué la nuit par un personnage mystérieux. Ne réussissant pas à le tuer, ce personnage blessa Jacob à la cuisse "c'est la raison pour laquelle les enfants d'Israël ne consomment pas le nerf sciatique jusqu'aujourd'hui" (Genèse ch. 32 v. 33).

On le voit, dès le début du récit biblique les règles alimentaires occupent une place centrale.

Terminons avec la sortie d'Egypte, où Dieu donne à Israël les lois de Pessa'h; il se trouve qu'il s'agit encore de lois alimentaires à savoir manger l'agneau grillé avec les herbes amères et la matsa (le pain azyme).

### Ce qui est cacher et ce qui ne l'est pas

Mais quelles sont les spécificités de la nourriture cacher?

Si pour les minéraux et les végétaux, la Tora ne donne aucune restriction, il n'en va pas de même de la chair animale.

Résumons: parmi les animaux terrestres seuls sont autorisés les **ruminants** ayant les **sabots fendus**, les deux signes distinctifs étant obligatoires. C'est pourquoi le porc qui n'a que les sabots fendus ou le chameau, qui n'est que ruminant sont interdits à la consommation.

Pour les animaux aquatiques seuls les poissons possédant des **écailles** et des **nageoires** sont licites, ce qui exclut non seulement les poissons à peau lisse, mais également les crustacés, les mollusques ou les animaux amphibiens.

Enfin pour les oiseaux, la Tora donne une liste de 24 volatiles interdits qui sont soit des prédateurs comme l'aigle, soit des migrateurs comme la cigogne.

### Bien sûr la question qui revient le plus souvent est "pourquoi de tels signes" ?

La Tora ne justifie pas son choix; elle donne ce que l'on pourrait appeler "l'esprit des lois de cacherout". En effet, le chapitre 11 du Lévitique, consacré aux règles de cacherout, se termine par ce verset : **וְהֵייתֶם קְדוֹשִׁים, כִּי קְדוֹשׁ אֲנִי** "...et **vous serez saints, car Je suis saint.**"

Ces règles constituent une **discipline de vie** pour le peuple juif, distingué par Dieu en tant que "nation de prêtres".

Certes, les penseurs du judaïsme ont tenté des explications, citons le fait que les ruminants aux sabots fendus sont des herbivores, et qu'en mangeant de leur chair, nous sommes en quelque sorte des **herbivores au second degré**. D'autres y voient des signes symboliques: ruminer signifie répéter l'étude de la Tora ...

Ajoutons que pour les animaux terrestres et les volatiles, il existe un mode spécifique d'abattage nommé la **ché'hita**, qui consiste à égorger l'animal avec une lame extrêmement fine. Nous y reviendrons.

## Spécificité du sang

La consommation du sang est formellement interdite par la Tora.

Un verset le dit explicitement : "vous ne consommerez pas le sang, car le sang est l'âme, et tu ne consommeras pas l'âme avec la chair"(Deutéronome ch.12 v. 23). Si la Tora autorise la consommation de la chair animal, elle interdit le sang qui véhicule l'âme animal que l'on pourrait entendre comme l'instinct animal. En d'autres termes, la Tora exige que l'homme s'humanise chaque fois davantage et non pas qu'il s'animalise par son mode de consommation.

S'ensuivent des règles stricte de préparation de la viande: l'abattage rituel ne suffit pas il faut ensuite procéder à la cachérisation de la viande, en la salant et en la laissant reposer.

## Les mélanges interdits

Qu'en est-il de la préparation des plats?

Reste un autre interdit majeur: l'interdiction de **consommer le lait et la viande ensemble**. En fait le verset qui fonde cet interdit est très elliptique : "Tu ne feras pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère." (Exode ch.23 v.19)

Mais la tradition orale a élargi l'interdit au lait et la viande, même s'il n'existe aucune filiation entre les deux aliments. En fait, ce verset étant répété trois fois dans la Torah, les rabbins y ont perçu trois interdits : interdiction de **cuire**, interdiction de **manger** et interdiction de **tirer profit** d'un mélange lait/viande.

Une telle législation aura des conséquences sur le rythme des repas et même sur l'organisation de la cuisine. On attend généralement 6 heures (certains 3 heures) entre la consommation de viande et de lait. Quant à la cuisine, elle devra posséder, entre autres, deux vaisselles avec une distinction pour les éponges et les cuvettes de lavage.

## Pourquoi séparer le lait de la viande ?

Bien qu'il s'agisse là encore d'un décret divin sans raison immédiate, les commentateurs y voient l'un des grands principes du judaïsme: la séparation entre la vie (le lait) et la mort (la viande). La **différenciation** entre les éléments est un principe que l'on retrouve dans de nombreuses mitsvot.

## Des questions récurrentes

Certaines questions reviennent souvent au sujet de la cacherout. Essayons d'y voir clair.

### 1- Tout d'abord mange-t-on cacher parce que c'est **hygiénique** ?

Cette affirmation est souvent avancée pour justifier les rites lorsqu'ils nous semblent désuets, mais elle ne correspond pas à l'esprit du judaïsme. La Bible justifie la cacherout comme la discipline alimentaire de tout un peuple. A travers l'accomplissement des commandements le juif se perfectionne moralement et exprime son amour de Dieu. En réduisant la portée des rituels religieux à des contingences matérielles on risque de perdre de vue leur portée symbolique profonde.

### 2- Est-ce que Cacher est équivalent à **Hallal** ?

Non ! Bien que l'islam exige un abattage rituel de la bête, les règles du judaïsme en matière de couteau et de gestes opératoires sont très différentes. S'il est vrai qu'un musulman peut consommer de la viande cacher, un juif n'est pas autorisé à consommer de la viande hallal.

3- Pourquoi le **vin cacher** ?

En quoi est-il différent d'un bon vin vendu en grandes surfaces ? En fait un vin cacher n'est pas différent d'un vin non-cacher au niveau de sa composition, mais au niveau de son mode de préparation. Car tout vin cacher est préparé dans l'intention d'être potentiellement utilisé pour nos cérémonies religieuses (kidouch du chabat et des fêtes, cérémonie de mariage et autres). Cette intentionnalité offre au vin cacher une sorte de **sacralité**, qui exclut du coup l'ensemble des vins qui n'ont pas été préparés dans ce but.

4- Une question qui émane même des milieux religieux : **pourquoi manger cacher revient-il si cher** ?

Sans rentrer dans les méandres des politiques commerciales, disons simplement que pour obtenir un produit cacher il faut faire appel à des professionnels (des abatteurs rituels, des surveillants, un service administratif) et tout cela évidemment occasionne des coûts qui se répercutent sur les prix des produits cachers.

5- Enfin, une question d'une grande actualité : **La Che'hita fait-elle souffrir les bêtes** ?

Malgré le côté impressionnant de ce mode opératoire, un des buts de l'abattage rituel est précisément de ne pas faire souffrir l'animal. La lame extrêmement fine tranche immédiatement les deux tuyaux vitaux de la bête, coupant instantanément l'arrivée de sang et d'oxygène au cerveau.

A tous ces principes s'ajoutent de nombreux détails présentés dans un livre de référence dont le nom invite déjà au repas, puisqu'il s'agit du *Choul'han Arou'h* « la Table dressée », le guide de la vie juive.

Ah j'allais oublier: faire attention à ce qui rentre dans sa bouche ne dispense pas de faire attention à ce qui en sort. Bon appétit !